



École de Médecine Traditionnelle Chinoise

Massage Traditionnel Chinois / TPFA / Réflexologie Plantaire
Auriculothérapie / Mian Xiang / Massage Assis Chinois
Qi-Gong / Taiji-Quan

INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cocher la (ou les) case(s) correspondante (s) à votre choix.

<input type="checkbox"/> Massage Chinois (2 semaines en continu)	2950 €
<input type="checkbox"/> Massage Chinois (10 ou 7 weekends)	2950 €
<input type="checkbox"/> TPFA (10 weekends ou 3x6 jours en continu)	2990 €
<input type="checkbox"/> MTC 4ème année : Perfectionnement	2400 €
<input type="checkbox"/> QI-GONG sur 2 semaines ou 7 weekends	2290 €
<input type="checkbox"/> Méthode S.H.E.N	2000 €
<input type="checkbox"/> Tai-Ji-Quan sur 2 ans (voir descriptif)	1800 € / an
<input type="checkbox"/> Réflexologie plantaire	595 €
<input type="checkbox"/> Formation ventouses	295 €
<input type="checkbox"/> Auriculothérapie	295 €
<input type="checkbox"/> Massage assis	295 €
<input type="checkbox"/> Massage et lecture du visage (MIAN XIANG)	595 €
<input type="checkbox"/> Massage Drainant (Machine-Ventouse / Body Draineur)	3500€
<input type="checkbox"/> SHIATSU de bien-être : Visage / Dos (à la demande)	295 €
<input type="checkbox"/> Cours privés / Coaching individuel (la séance)	60 à 120 €
<input type="checkbox"/> Voyage en Chine	4000 € environ

Frais d'inscription** **195€ / an**

Frais d'inscription formations courtes **95€**

Supplément de 30 % pour les sociétés ou associations.

En cas de prise en charge par un organisme majoration de 60 %.

**Frais d'inscription obligatoires à ne payer qu'UNE SEULE FOIS par stagiaire, pour les formations longues, y compris en cas d'inscription multiple.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Renvoyer ce coupon accompagné d'un chèque d'arrhes (non remboursable) de 390 € à SHEN LA ROCHELLE - 17 rue des Hirondelles - 17220 Sainte Soulle.

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....

Ville : C. postal :

Téléphone :

Email :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à : le :

Lu et approuvé, bon pour accord

Date et Signature

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

Né(e) le :

élève en formation, décharge l'École SHEN LA ROCHELLE et son représentant Mme Nathalie LÉ, de toutes responsabilités concernant des préjudices éventuels matériels, moraux ou physique, des accidents, des vols de quelque nature que ce soit ou dommages sans aucune exception ni réserve, causée par moi-même ou par autrui, pendant ma présence au sein de l'École SHEN LA ROCHELLE sise au 17 rue des Hirondelles - 17220 Sainte Soulle.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur relatif à l'École SHEN LA ROCHELLE et aux consignes de comportement d'usage à adopter durant une quelconque formation organisée dans l'enceinte de l'École SHEN LA ROCHELLE. J'admets et accepte d'une part l'interdiction formelle qui m'est faite de ne pas prendre de photos ni de vidéos dans l'enceinte de l'École SHEN LA ROCHELLE et d'autre part de ne pas divulguer les supports de cours écrits ou dématérialisés (DVD) sous peine de poursuite judiciaire. Je m'engage à respecter scrupuleusement le contenu de cette convention valant règlement intérieur.

Je confirme et reconnaît de surcroît avoir été avisé et suffisamment informé par le Directeur de formation Mme Nathalie LÉ que la pratique de l'acupuncture est un exercice illégal de la médecine en France pour les non-médecins et que son exercice devra se faire en toute connaissance des risques que j'encours en tant que praticien sur le territoire national au regard de la réglementation en vigueur.

De plus je reconnais avoir été informé lors des formations que l'utilisation des plantes et par conséquent de la Pharmacopée Chinoise est une pratique strictement interdite en France et que son enseignement est effectué pour respecter la tradition et le contenu de la médecine traditionnelle chinoise comme étant l'un des Cinq Piliers et par conséquent rester en accord avec la formation dispensée au sein de l'UMTC de Pékin avec laquelle l'École SHEN est la seule structure en France à posséder une accréditation officielle.

Ecrire la formule :

« Lu et approuvé » et « Bon pour acceptation sans conditions ».

Date :

Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Entre les soussignés shen :

- Organisme de Formation : SHEN LA ROCHELLE
- N° de SIRET : 908 643 588 000 19
- Adresse / lieu de formation : 17 rue des Hirondelles 17220 Sainte Soulle
- Organisme de Formation : déclarée sous le N° ... auprès du préfet de Région Charente Maritime. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Et le / la stagiaire :

Madame, Monsieur.....,

Né (e) le désireux (se) de suivre une formation

en sur une durée de année(s)

à raison (voir planning), demeurant

....., est conclu la convention

suivante, en application de l'article L 920-13, et des dispositions du Livre III de la partie VI du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Frais de formation :

..... € pour heures de formation soit € par heure.

Ce montant sera réglé par chèque dès le premier weekend de formation en une ou plusieurs fois.

ARTICLE 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'organisme de formation SHEN LA ROCHELLE dispense la formation en :
Massage Traditionnel Chinois, TPFA (Théorie et Pratiques Fondamentales Avancées),
Réflexologie plantaire, Auriculothérapie, Mian Xiang, Massage assis, Shiatsu, Qi-Gong
et Taiji-Quan.

Nature de l'action :

formation sur quatre années accompagnées de modules annexes de formations.

Objectifs pédagogiques :

interpréter et traiter les pathologies ainsi que les douleurs autrement.

Moyens pédagogiques :

supports de cours, démonstrations et applications des techniques enseignées.

Modalité de contrôle des connaissances et sanction de la formation :
un contrôle de connaissances sera effectué au milieu de la formation et un autre à la fin de celle-ci, toute réussite sera sanctionnée par un certificat (attestation de compétence).

La Formatrice Nathalie LÉ est certifiée par l'Université de Pékin, ceinture noire de Qi-Gong et Taiji-Quan, de l'école SHEN PARIS (M.T.C.) et de l'Académie de Kung-Fu Tai-Nui (Arts Martiaux Traditionnels Chinois)

DURÉE DES FORMATIONS PROPOSÉES :

Médecine Traditionnelle Chinoise - 624 heures de cours :

- Soit sur quatre années (une année pour le Massage Traditionnel Chinois, une année pour les Théories et Pratiques Fondamentales Avancées (TPFA), une année pour le Qi-Gong et une année pour le Perfectionnement (4ème année),
- Soit sur deux semaines en continu pour le Massage Traditionnel Chinois et le Qi-Gong et 3x6 jours en continu pour TPFA.

PROGRAMMES DES FORMATIONS PROPOSÉES :

- M.T.C. sur 4 ans : 624 heures :
 - Année 1 : Tui Na An Mo / Normalisations / Médecine Manuelle
 - Année 2 : TPFA
 - Année 3 : Qi-Gong
 - Année 4 : Perfectionnement en M.T.C. (2 séminaires de 6 jours chacun)
- Auriculothérapie : 16 heures en 1 week-end ou 8 heures pour les ceux ayant déjà suivi la formation en MTC.
- Réflexologie plantaire : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Massage du visage : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Massage drainant : 24 heures en 1 week-end de 3 jours.
- Méthode S.H.E.N. (**S**ystème d'**H**armonisation et d'**É**quilibre des **é**Nergies) : sur 4 jours soit 32 heures.
- Massage assis : 16 heures en deux jours ou 8 heures selon le niveau de la personne en MTC.
- Shiatsu du Corps, du Dos et du Visage : 16 heures ou 8 heures selon le niveau de la personne en MTC.

LIEU DES FORMATIONS : 17 rue des Hirondelles 17220 Sainte Soulle

**Le paiement se fera dès la première session de formation.
Il s'effectuera par chèque, virement ou en espèce.**

**Pour tout arrangement, merci de prendre contact avec
l'École SHEN LA ROCHELLE.**

**CONDITION SINE QUA NON POUR LA TENUE D'UNE FORMATION
Le nombre de stagiaire sera de 2 personnes minimum
à 8 personnes maximum par session de formation.**

ARTICLE 2 : FRAIS D'INSCRIPTION ET ANNUELS DE GESTION

Les frais d'inscription et annuels de gestion par stagiaire de 195 € sont globalisés lors de l'inscription à une formation longue : Massage Traditionnel Chinois, TPFA, Massage avec les Ventouses, Qi-Gong. Pour les formations courtes, les frais d'inscriptions s'élèvent à 95 € par session : Auriculothérapie, Réflexologie Plantaire, Mian Xiang, Massage Assis, Shiatsu et Tai-Ji-Quan.

ARTICLE 3 : DÉLAI DE RÉTRACTATION ET NON REMBOURSEMENT DES ARRHES

À compter de la date de la signature du bulletin d'inscription faisant office de contrat, les stagiaires disposent d'un délai de rétractation de dix jours. Au-delà de cette période, la somme correspondant aux arrhes de 390 € versée comprenant les frais d'inscription, ceux afférents au premier week-end et aux frais divers ne sera pas remboursée.

ARTICLE 4 : ASSIDUITÉ

L'étudiant s'engage après avoir débuté une formation, à en suivre l'intégralité. En cas d'absence lors d'un ou plusieurs cours, ou de cessation de formation par le stagiaire, au-delà du premier week-end, tous les cours resteront dus.

ARTICLE 5 : LITIGE

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, des modalités de règlement amiable des difficultés auxquelles peuvent donner lieu l'exécution de la convention, et/ou d'un rendez-vous auprès d'un médiateur.

ARTICLE 6 : PRISE D'EFFET DE LA CONVENTION ECOLE SHEN LA ROCHELLE / ÉLÈVE

La présente convention prend effet à compter de la date de l'inscription dûment remplie par le stagiaire.

ARTICLE 7 : DISCIPLINE ET SANCTIONS

L'élève s'engage à se comporter correctement pendant le déroulement des cours et sur le lieu des stages, de façon à permettre un enseignement harmonieux. En cas de problème de comportement ou de discipline, l'organisme de formation (École SHEN LA ROCHELLE) se réserve le droit de demander au stagiaire ou à l'élève de ne plus se présenter en cours, du fait de son comportement préjudiciable au bon déroulement de l'enseignement. Tous les cours resteront dus.

ARTICLE 8 : SUPPORTS DE COURS

Les stagiaires n'ont pas la possibilité, lors du déroulement des cours, d'utiliser un magnétophone ou un dictaphone pour enregistrer les cours. De plus, les photos et vidéos sont formellement interdites dans l'enceinte de l'École SHEN LA ROCHELLE (sauf autorisation explicite de la directrice), sous peine d'éviction de l'auteur des faits et de poursuite judiciaire en cas de non-règlement à l'amiable.

Tous les supports de cours fournis aux étudiants sont la propriété des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE. Ils ne peuvent en aucune manière être utilisés à d'autres fins que celles de supports de travail pour l'élève.

Si les supports de cours des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE venaient à être utilisés pour enseignement, reproduction sans autorisation explicite des Écoles SHEN et SHEN LA ROCHELLE, celles-ci s'autorisent toutes poursuites afin de mettre fin à cette utilisation. Le stagiaire s'engage ne jamais transmettre les notes ou les supports de cours aux personnes n'ayant pas suivi cette formation.

ARTICLE 9 : RÉVISION POUR LES ÉLÈVES

Le stagiaire désireux de refaire ou venir réviser une formation déjà effectuée, le pourra s'il le souhaite. Il lui sera alors demandé 60 % du prix de la formation qu'il suivra et 50 % des frais d'inscriptions.

Diplôme & Certification du formateur

北京中医药大学

BEIJING UNIVERSITY OF CHINESE MEDICINE

证书

CERTIFICATION

兹证明法国

LE NATHALIE

于二零一零年四月十二日至二零一零年四月二十三日在北京中医药大学台港澳中医学部参加了针灸专业课程的培训。



THIS IS TO CERTIFY THAT

LE NATHALIE

FROM FRANCE HAS PARTICIPATED IN ACUPUNCTURE AND MOXIBUSTION TRAINING COURSE FROM APRIL 12, 2010 TO APRIL 23, 2010 IN THE DEPARTMENT OF TRADITIONAL CHINESE MEDICINE OF BEIJING UNIVERSITY OF CHINESE MEDICINE.

北京中医药大学台港澳中医学部
主任：牛欣

Signed by: Niu Xin

Dean of Department of TCM
Beijing University of Chinese Medicine

Date: April 23, 2010

Ser.No. BUCM (2010) 043

日期：二零一零年四月二十三日

神 SHEN 神

ÉCOLE DE MÉDECINE
TRADITIONNELLE CHINOISE

中医学校
学习证书

N° : 00323

SHEN 52, rue de Moscou 75008 Paris

CERTIFICAT DE MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

Délivré à Madame :

LE... NATHALIE

Né(e) le : 20 Juin 1970

A Paris le : 9 Mai 2010

Signature du titulaire :



Signature du Directeur :



International School
Beijing University of Chinese Medicine and Pharmacology